

Le Ministère des Affaires extérieures



Canada

6098481800



DOCS
CAI EA 88D22 EXP
The Department of External Affairs
43250084

DATE DUE
DATE DE RETOUR

Pour obtenir des renseignements sur les publications sur la politique internationale au Canada, communiquer avec :

Direction des services de commerce international au Canada (BFC)
Ministère des Affaires extérieures
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

(613) 996-3709

Pour obtenir des renseignements et des publications concernant le commerce international, communiquer avec :

Info Export (BTCE)
Ministère des Affaires extérieures
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Appels interurbains sans frais

1-800-267-8376

Appels locaux : 993-6435

Canada 1988

0 4E552002 9E05 E



LIBRARY & ARCHIVES

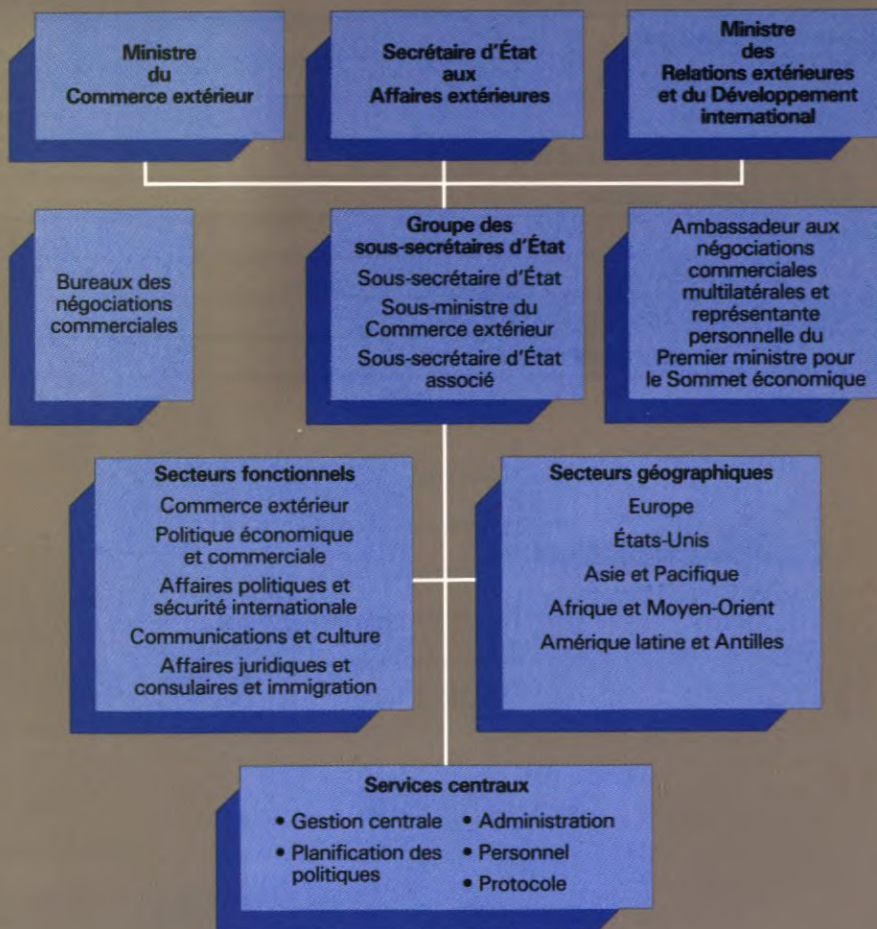
Table des matières

Aperçu des Affaires extérieures	3
Évolution des Affaires extérieures	5
Les Affaires extérieures en contexte	6
Opérations géographiques	7
Rôle des Affaires extérieures	9
Relations politiques	9
Commerce, investissement et tourisme	11
Communications et culture	11
Immigration	13
Aide au développement	13
Passeports et services consulaires	13
Appui à d'autres ministères et aux provinces	13

43. 750-005



Organisation du Ministère

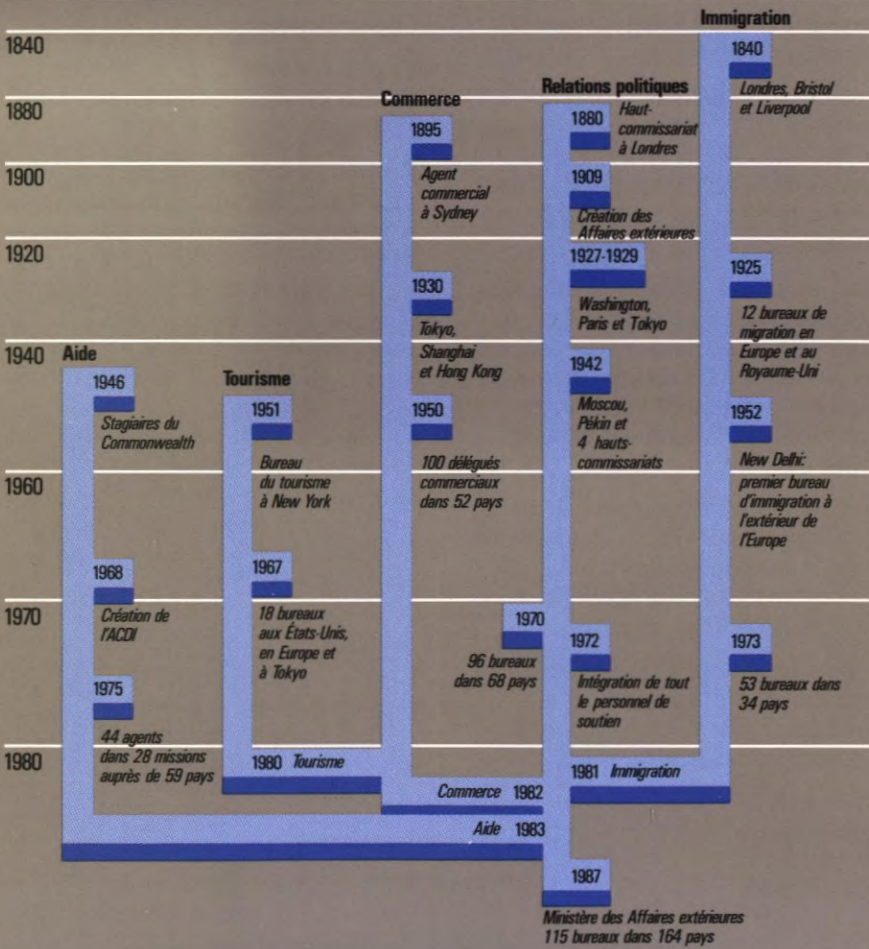


Aperçu des Affaires extérieures

Le ministère des Affaires extérieures est au service des Canadiens au pays et à l'étranger; il veille à ce que la voix du Canada soit entendue dans le monde. Pour réaliser ces objectifs, le Ministère :

- Fait valoir les intérêts politiques et économiques du Canada, de même que ceux liés à la sécurité et à d'autres domaines, tant au niveau bilatéral que par le truchement des institutions internationales;
- Appuie les efforts de commercialisation des exportations déployés par les entrepreneurs canadiens en faisant appel au Service des délégués commerciaux ainsi qu'en améliorant l'accès des biens et services canadiens aux marchés extérieurs;
- Fournit aux pays du tiers monde de l'aide au développement et des secours d'urgence en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI);
- Gère pour le compte de la Commission de l'emploi et de l'immigration le programme de l'immigration et celui concernant les réfugiés;
- Vient en aide aux Canadiens qui voyagent ou qui vivent à l'étranger et fournit des secours d'urgence en cas de détresse;
- Conseille le gouvernement sur l'évolution de la situation internationale et sur les incidences internationales des politiques nationales;
- Appuie les intérêts de trente ministères et organismes fédéraux et provinciaux à l'étranger;
- Fournit un soutien administratif aux ministères fédéraux ayant du personnel à l'étranger, notamment au ministère de la Défense nationale, à la Gendarmerie royale et au ministère du Revenu.

Histoire du Service extérieur du Canada



Évolution des Affaires extérieures

La première représentation officielle à l'étranger remonte à 1840, année où les premiers « agents de migration » sont affectés au Royaume-Uni. En 1895, un délégué commercial ouvre un premier avant-poste à Sydney, en Australie. Le ministère des Affaires extérieures est créé en 1909, d'abord pour s'occuper des relations du Canada avec les pays qui ne font pas partie de l'Empire britannique. Les activités du Ministère se sont élargies lorsque le Canada a obtenu une autonomie complète sur le plan de la politique étrangère.

À l'origine, plusieurs ministères s'occupaient des programmes concernant l'immigration, le commerce, le tourisme et l'aide au développement. En 1972, les services administratifs liés à la plupart des opérations du gouvernement à l'étranger étaient intégrés au ministère des Affaires extérieures. Au début des années 1980, tous les principaux éléments des activités du Canada à l'étranger étaient réunis dans un seul ministère.

Aujourd'hui, le Ministère compte quelque 4 439 employés canadiens au Canada et à l'étranger ainsi que 3 912 employés non canadiens; il gère 115 bureaux accrédités auprès de 164 pays et organismes internationaux.

Le Ministère est dirigé par trois ministres :

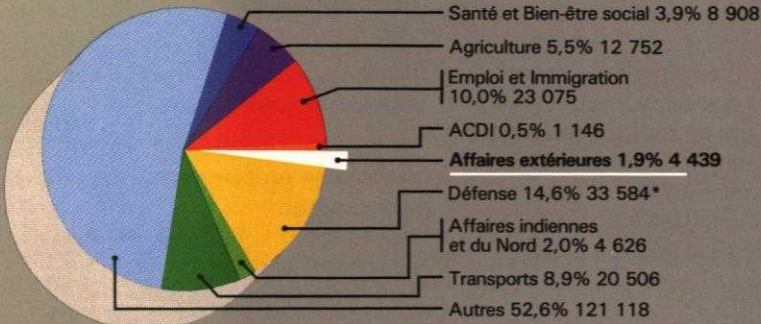
- Le *secrétaire d'État aux Affaires extérieures*, chargé de mener l'ensemble des relations étrangères;
- Le *ministre du Commerce extérieur*, qui dirige les activités commerciales du Canada dans le monde;
- Le *ministre des Relations extérieures*, qui gère le programme d'aide au développement et participe à la gestion des relations avec les pays en développement et ceux de la Francophonie.

Le Ministère est associé à l'Agence canadienne de développement international, dont le président relève du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et du ministre des Relations extérieures, ainsi qu'à la Corporation commerciale canadienne et à la Société pour l'expansion des exportations, dont les présidents relèvent du ministre du Commerce extérieur.

Les Affaires extérieures en contexte

Effectifs

En 1988-1989, les 4 439 employés canadiens des Affaires extérieures représentent 1,9% des 231 164 employés de la fonction publique.

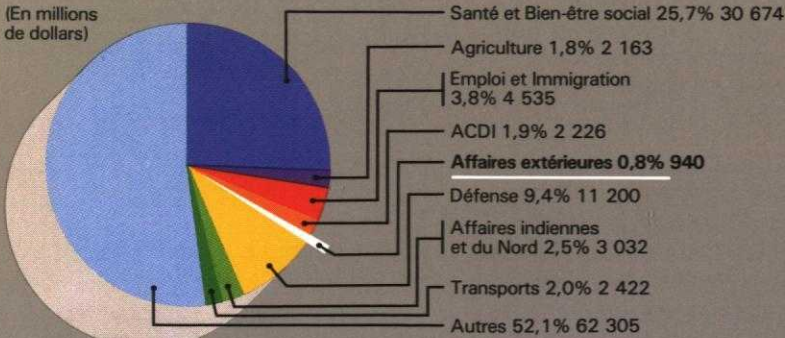


*Ne comprend pas le personnel militaire.

Budget

En 1988-1989, les dépenses de fonctionnement du Ministère, au pays et à l'étranger, représentent 0,8% des dépenses du gouvernement fédéral.

(En millions de dollars)



Opérations géographiques

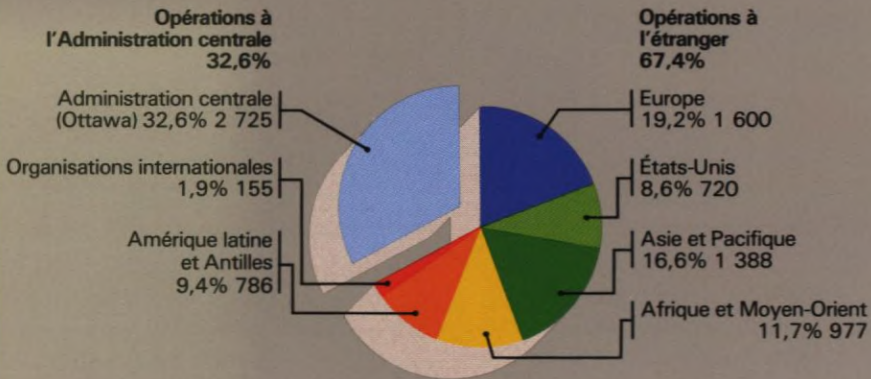
Les Affaires extérieures dans le monde



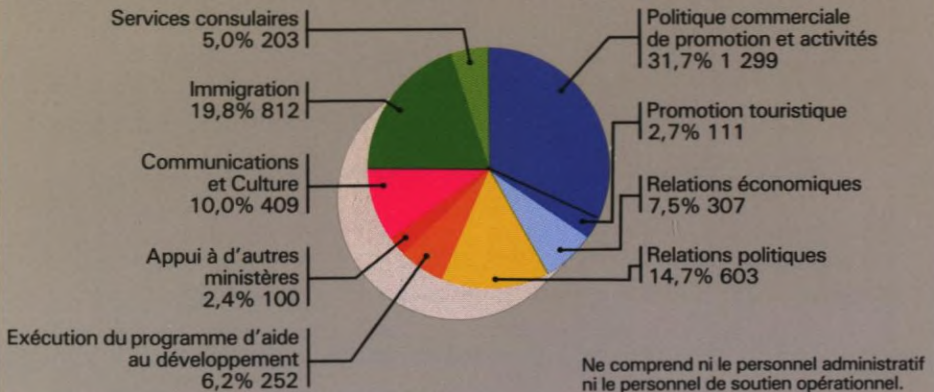
Régions	Nombre de bureaux
États-Unis	13
Amérique latine/Antilles	16
Afrique/Moyen-Orient	27
Asie/Pacifique	21
Europe	31
Organisations internationales	7
Pays couverts 164	Total 115

Employés canadiens	
À l'administration centrale	2 725
À l'étranger	1 714
Total	4 439
Employés non canadiens	
Recrutés à l'étranger	3 912
Total	8 351

Ventilation des effectifs par région 1988-1989



Ventilation des effectifs par secteur d'activités 1988-1989



Rôle des Affaires extérieures

Grâce à des bureaux partout dans le monde, à des relations diplomatiques avec 164 pays et en raison de leur présence au sein de toutes les grandes institutions multilatérales, les Affaires extérieures sont les antennes du Canada dans le monde. Le Ministère défend les intérêts politiques et économiques du Canada au moyen d'activités que l'on peut répartir dans sept grands domaines :

- Relations politiques
- Commerce, investissement et tourisme
- Communications et culture
- Immigration
- Aide au développement
- Passeports et services consulaires
- Appui à d'autres ministères et aux provinces

Tous les programmes contribuent à la réalisation des objectifs du Canada en matière de politique internationale, mais de plus en plus, ces programmes sont exécutés dans un climat d'austérité. En 1990, le Service extérieur sera plus petit qu'il ne l'était en 1975.

Relations politiques

Souveraineté et indépendance

- Mettre en oeuvre une politique étrangère qui reflète les valeurs canadiennes et fasse avancer les intérêts et les objectifs du Canada;
- Promouvoir l'entente internationale et faire reconnaître la souveraineté et le caractère national distinct du Canada.

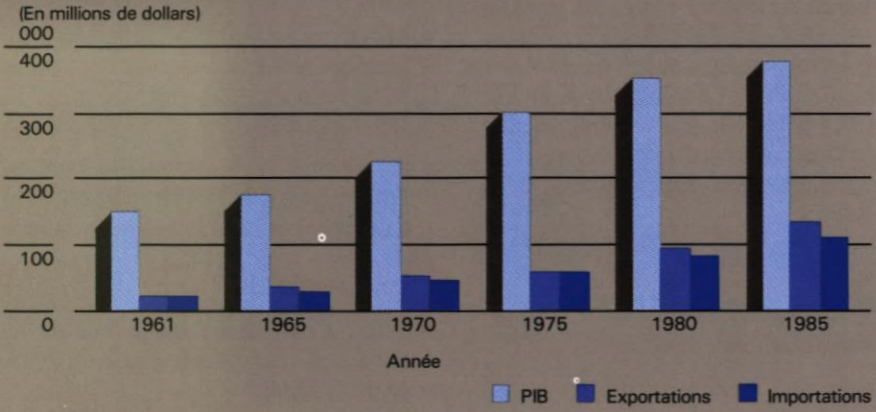
Paix et sécurité

- Veiller à ce que le Canada joue pleinement son rôle dans le cadre de l'OTAN et du NORAD;
- Oeuvrer à l'amélioration des relations entre les États membres d'organisations internationales comme les Nations Unies et appuyer les négociations multilatérales sur la sécurité et le contrôle des armements.

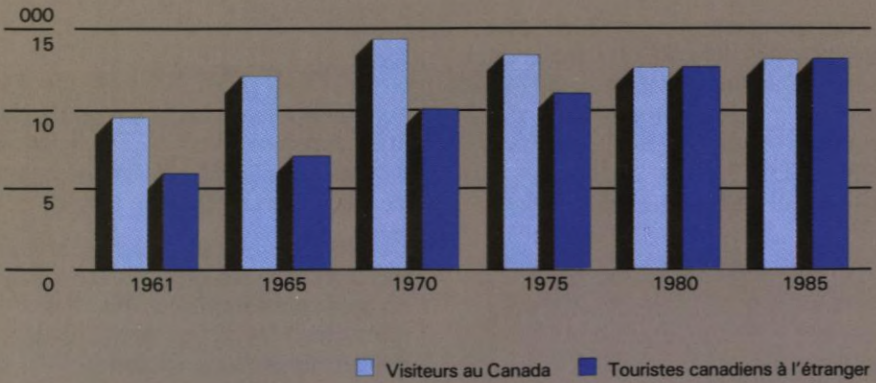
Prospérité économique

- Coordonner la participation du Canada au Sommet économique et défendre ses intérêts au sein d'organisations internationales comme l'OCDE;
- Favoriser les investissements, le commerce et d'autres objectifs économiques, en profitant notamment des visites effectuées à l'étranger par le premier ministre et d'autres ministres;
- Organiser les visites des chefs de gouvernement et des ministres étrangers en s'assurant qu'elles contribuent le plus possible à la politique internationale et aux objectifs économiques du Canada.

Commerce



Tourisme



Commerce, investissement et tourisme

Garantir l'accès aux marchés

- Négocier des accords commerciaux bilatéraux en vue d'améliorer l'accès aux marchés américain et japonais ainsi qu'à d'autres marchés clés;
- Promouvoir et défendre les intérêts du Canada en participant activement à des négociations commerciales multilatérales comme celles du GATT.

Commercialisation internationale

- Par l'entremise du Service des délégués commerciaux, venir en aide chaque année à 32 000 hommes et femmes d'affaires qui se rendent à l'étranger dans le but d'établir des relations d'affaires sur place et répondre à 150 000 demandes de renseignements émanant d'entreprises canadiennes;
- Promouvoir le tourisme au Canada à l'aide de campagnes de commercialisation et de publicité ciblées;
- Partager avec plus de 3 000 sociétés canadiennes les risques financiers liés à la pénétration de marchés étrangers grâce au budget de 23 millions de dollars du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME);
- Au moyen du PDME, parrainer chaque année les déplacements à l'étranger de plus de 2 000 entreprises qui participent à quelque 200 missions commerciales et à 150 foires commerciales;
- Par l'entremise d'Info Export, répondre chaque année à quelque 50 000 demandes de renseignements de la part d'entreprises canadiennes qui sollicitent des conseils sur les possibilités d'exportation;

- Promouvoir le potentiel du Canada à l'étranger et répondre à des demandes de renseignements sur le commerce extérieur à l'aide de la base de données WIN Exports dans laquelle sont répertoriées 22 000 sociétés exportatrices ainsi que les produits ou les services qu'elles offrent.

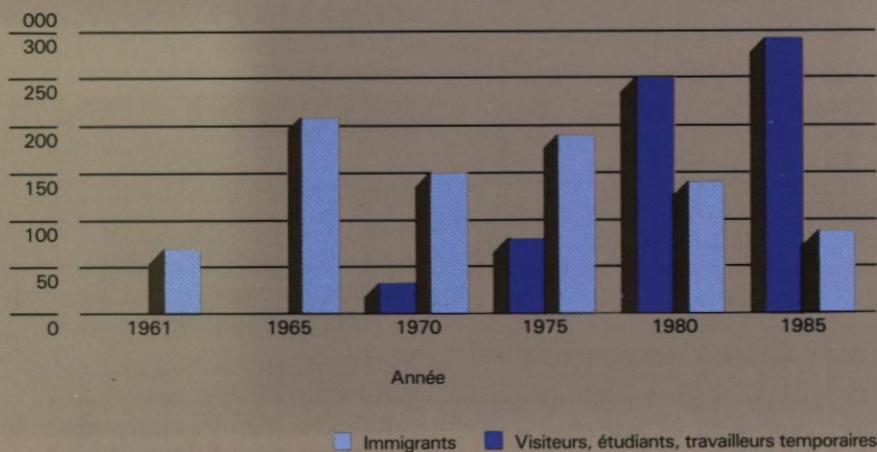
Améliorer la compétitivité

- Promouvoir les possibilités d'investissements étrangers au Canada par l'intermédiaire des conseillers en placement en poste dans certaines missions;
- Par l'entremise du Programme d'apports technologiques des Affaires extérieures, aider les entreprises à se moderniser grâce à l'acquisition de technologies étrangères.

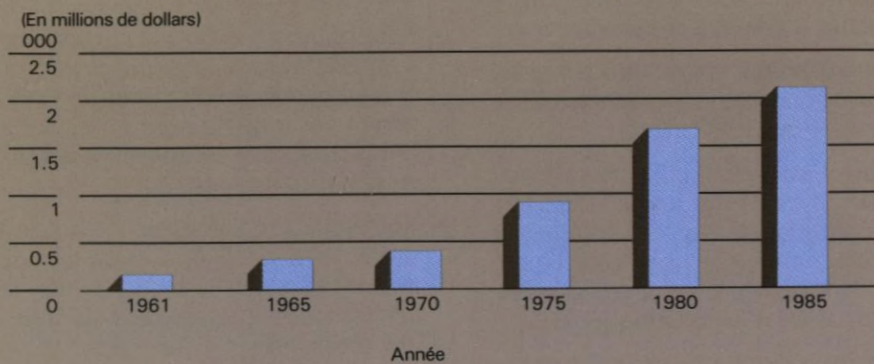
Communications et culture

- Faire connaître le Canada et contribuer à la réalisation de la politique extérieure et des objectifs économiques du pays en faisant valoir à l'étranger l'excellence canadienne dans les domaines des arts, du savoir et du sport;
- Apprendre aux Canadiens quels sont le rôle et les objectifs du Canada dans le monde, ainsi que les rapports entre les affaires internationales, leur sécurité et leur prospérité;
- Faire connaître le Canada, ses politiques, ses réalisations et ses capacités à certains publics étrangers choisis.

Immigration



Aide au développement



Immigration

- Mettre en oeuvre le programme d'immigration à l'étranger en délivrant, comme ce fut le cas en 1987, des visas à 138 500 immigrants et à 428 000 étudiants, travailleurs et visiteurs étrangers. De façon plus particulière, le Ministère :
 - détermine l'admissibilité des réfugiés; (en 1987, il a étudié le cas de quelque 20 000 réfugiés parrainés par le gouvernement);
 - facilite la réunion des familles, comme en 1987, avec plus de 53 000 parents et personnes de la catégorie de la famille;
 - facilite l'immigration de gens d'affaires dont plus de 3 600 sont arrivés au Canada en 1987, représentant un investissement potentiel de 2,3 milliards de dollars et quelque 12 000 nouveaux emplois.

Aide au développement

- En collaboration avec l'Agence canadienne de développement international, mettre en oeuvre le programme d'aide au développement à l'étranger, qui en 1987, représentait une aide publique au développement d'une valeur de 2,1 milliards de dollars;
- Veiller à ce que le programme d'aide et les affectations budgétaires soient conformes à l'ensemble de la politique étrangère du Canada;
- Gérer les contributions d'aide publique au développement versées aux organisations internationales et explorer les possibilités d'exportation liées aux projets des banques internationales de développement.

Passeports et services consulaires

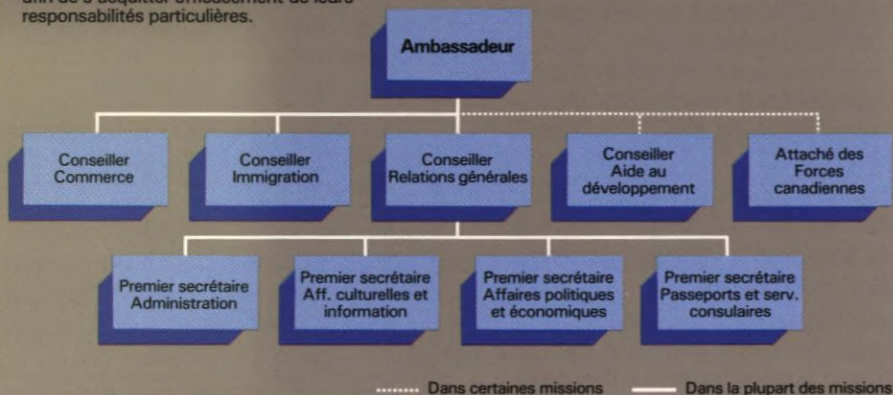
- Délivrer chaque année, au Canada ou à l'étranger, plus d'un million de passeports et documents de voyage;
- Donner divers conseils et aider quelque 600 000 Canadiens voyageant ou vivant à l'étranger;
- Fournir une aide d'urgence à quelque 12 000 Canadiens en détresse et rester en contact avec en moyenne 250 Canadiens détenus à l'étranger.

Appui à d'autres ministères et aux provinces

- Conseiller les gouvernements fédéral et provinciaux sur la situation internationale et sur les conditions politiques et économiques à l'étranger;
- Conseiller les gouvernements sur les incidences internationales des politiques et programmes fédéraux et provinciaux, notamment dans le domaine de la politique industrielle;
- Négocier des ententes internationales pour le Canada;
- Maintenir un réseau mondial sûr de communications diplomatiques utilisé par tous les ministères présents à l'étranger;
- Coordonner les arrangements locaux des visites effectuées à l'étranger par des ministres et des hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux.

Structure type des missions à l'étranger

Les missions du Canada à l'étranger sont organisées suivant une structure fonctionnelle afin de s'acquitter efficacement de leurs responsabilités particulières.



Typologie des missions diplomatiques du Canada

Type	Nombre	Chef de mission	Titre	Emplacement
Ambassade	63	Ambassadeur		Capitales des pays autres que les membres du Commonwealth
Haut-commissariat	18	Haut-commissaire		Capitales des pays du Commonwealth
Commissariat	1	Commissaire		Seulement à Hong Kong
Consulat général	17	Consul général		Grandes villes
Consulat	7	Consul		Grandes villes
Mission ou délégation	9	Ambassadeur		Organisations internationales
Total	115			

Les missions du Canada à l'étranger comptent en général 15 employés canadiens et 32 employés recrutés sur place.